

DECLARATION DE PARTICIPATIONS IMPORTANTES

Conformément aux dispositions du Titre II de la Loi du 2 mai 2007 et de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 relatives à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé, la s.a. D'leteren n.v. fait savoir que, le 6 avril 2011, les actionnaires suivants ont notifié à la société qu'au 4 avril 2011, leur participation en droits de vote dans la s.a. D'leteren n.v. était répartie de la manière suivante :

- le groupe **Nayarit**, composé de la s.c.a. Nayarit Participations, M. Roland D'leteren et M. Nicolas D'leteren, personnes liées entre elles, détient 34,12% (30,13% auparavant) des titres conférant le droit de vote. Ce groupe agit de concert avec le groupe SPDG, d'une part, et la s.a. Cobepa, d'autre part. MM. Roland D'leteren et Nicolas D'leteren contrôlent la s.c.a. Nayarit Participations.
- le groupe **SPDG**, composé de la s.a. de Participations et de Gestion, Reptid Commercial Corporation (Dover, Delaware), Mme Catheline Périer-D'leteren et M. Olivier Périer, personnes liées entre elles, agissant de concert avec le groupe Nayarit, d'une part, et la s.a. Cobepa, d'autre part, détient 25,10% (inchangé) des titres conférant le droit de vote. Mme Catheline Périer-D'leteren contrôle la s.a. SPDG qui contrôle à son tour Reptid Commercial Corporation.
- la s.a. **Cobepa**, agissant de concert avec le groupe Nayarit, d'une part, et le groupe SPDG, d'autre part, détient 3,53% (inchangé) des titres conférant le droit de vote. La s.a. Vedipar contrôle 100% de la s.a. Vedihold qui contrôle 52,73% de la s.a. Cobehold, qui contrôle 95% de la s.a. Cobepa. Aucun actionnaire ne détient plus de 20% de Vedipar s.a.

Les notifications de participations importantes doivent être envoyées à l'attention de :

Vincent Joye
Financial Communication
Rue du Mail 50
B - 1050 Bruxelles
Tél. : 02.536.54.39
Fax : 02.536.91.39
Courriel : financial.communication@dieteren.be

Cette information peut être consultée sur le site internet : <http://www.dieteren.com>

Fin du communiqué



s.a. D'leteren n.v.

Rue du Mail 50 Malistraat
Bruxelles 1050 Brussel
Belgium
Tel. + 32 2 536 51 11
Fax + 32 2 536 91 39
www.dieteren.com

TVA/BTW BE 0403.448.140
RPM/RPR Bruxelles/Brussel

D'IETEREN

D'ieteren est un groupe de services à l'automobiliste fondé en 1805 qui sert plus de 19 millions de clients dans quelque 120 pays. Il est composé de trois activités :

- *D'ieteren Auto* distribue en Belgique les véhicules des marques Volkswagen, Audi, Škoda, Seat, Porsche, Bentley, Lamborghini, Bugatti et Yamaha. Il est le premier distributeur de voitures en Belgique avec une part de marché de plus de 20% et plus d'un million de véhicules des marques distribuées en circulation. Chiffre d'affaires en 2010 : 2,7 milliards EUR.
- *Belron* (détenu à 92,7%) est le leader mondial de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicules via une quinzaine de marques, dont Carglass, Autoglass et Safelite Auto Glass. 1.900 points de service et 9.500 unités mobiles dans 33 pays sont à la disposition de ses clients. Chiffre d'affaires en 2010 : 2,8 milliards EUR.
- *Avis Europe* (détenu à 59,6%, coté à la bourse de Londres) est un des leaders de la location automobile à court terme en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Via ses marques Avis et Budget, la société est active à travers plus de 3.900 points de location. Revenus de location en 2010 : 1,2 milliard EUR.

CALENDRIER FINANCIER

18 avril 2011 – Mise à disposition du Rapport Annuel 2010

17 mai 2011 – Déclaration intermédiaire de la direction (après bourse)

26 mai 2011 – Assemblée générale des actionnaires

25 août 2011 – Résultats semestriels 2011 (après bourse)

16 novembre 2011 – Déclaration intermédiaire de la direction (après bourse)

CONTACTS

Jean-Pierre Bizet, *Administrateur délégué*

Benoit Ghιot, *Chief Financial Officer*

Vincent Joye, *Financial Communication* - Tel : + 32 (0)2 536.54.39

Courriel : financial.communication@dieteren.be - Site internet : <http://www.dieteren.com>